

## Media Release

### The Workers' Safety and Compensation Commission Lay Charges under the Northwest Territories *Safety Act* and *Mine Health and Safety Act*

Yellowknife, NT (September 26, 2023) – On August 25, 2023, the Workers' Safety and Compensation Commission filed seven charges against SMS Equipment Inc. in the Northwest Territories' Territorial Court under both the *Safety Act* and the *Mine Health and Safety Act*.

SMS Equipment is charged with multiple counts alleging violations of the *Safety Act* and the *Mine Health and Safety Act*, including failure to maintain their establishment such that the safety of their employees was not likely to be endangered, and that it failed to take every reasonable measure to protect the health and safety of their employees, as well as other offences.

The charges were filed following an investigation by WSCC Safety Officers in relation to an incident that occurred on September 1, 2022, at the Gahcho Kué Mine Maintenance Shop that resulted in the death of a worker.

The first court appearance is scheduled for October 24, 2023, in Yellowknife, Northwest Territories.

As the matter is now before the courts, WSCC is not able to provide further information or comment at this time.

Sarah McLeod  
Manager, Communications  
T: (867) 920-3854  
E: [Sarah.McLeod@wscc.nt.ca](mailto:Sarah.McLeod@wscc.nt.ca)

Note:

1. This matter is now before the courts, so additional information available for release is limited.
2. The *Safety Act*, section 11, outlines requirements for confidentiality relating to what personal information the WSCC can release. *The Access to Information and Protection of Privacy Act* also states what personal information government bodies are permitted to release. Under these Acts, the WSCC is unable to disclose personal information or information that could reasonably identify an individual.

## Communiqué

**La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs porte des accusations en vertu de la *Loi sur la sécurité et de la Loi sur la santé et la sécurité dans les mines* des Territoires du Nord-Ouest.**

Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest (le 26 septembre 2023) – Le 25 août 2023, la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs a porté 7 accusations contre SMS Equipment Inc. auprès de la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest en vertu de la *Loi sur la sécurité et de la Loi sur la santé et la sécurité dans les mines*.

SMS Equipment est accusée sous un chef multiple alléguant des infractions à la *Loi sur la sécurité et à la Loi sur la santé et la sécurité dans les mines*, notamment pour manquement à l'entretien de son établissement de manière à ne pas mettre en péril la sécurité de ses employés ainsi que pour n'avoir pas pris toutes les mesures raisonnables destinées à protéger la santé et la sécurité de ses employés, en plus d'autres violations.

Les accusations découlent d'une enquête menée par les agents de sécurité de la CSTIT en lien avec un incident qui s'est produit le 1<sup>er</sup> septembre 2022 à l'atelier de maintenance de la Mine Gahcho Kué. Un travailleur est décédé des suites de l'incident.

La première comparution devant le tribunal doit avoir lieu le 24 octobre 2023 à Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest.

Étant donné que cette affaire est maintenant devant les tribunaux, la CSTIT n'est pas en mesure de fournir des renseignements ou des commentaires supplémentaires pour le moment.

Sarah McLeod  
Gestionnaire des communications  
Tél : 867-920-3854  
Courriel : [Sarah.McLeod@wscct.ca](mailto:Sarah.McLeod@wscct.ca)

Note:

1. Cette affaire est maintenant devant les tribunaux. Les renseignements supplémentaires pouvant être diffusés sont donc limités.
2. L'article 11 de la *Loi sur la sécurité* énonce les exigences relatives à la confidentialité en ce qui a trait aux renseignements personnels que la CSTIT peut diffuser. La *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* apporte également des précisions sur les renseignements personnels que les organismes gouvernementaux ont le droit de diffuser. En vertu de ces lois, la CSTIT n'est pas en mesure de divulguer des renseignements personnels ou de l'information qui pourrait raisonnablement permettre d'identifier une personne.

አዲስ አበባ ከፍተኛ ማኅበር

↳ **Sarah.McLeod@wscc.nt.ca**

۹۶